

Projet d'établissement de l'école communale Jacques Brel



« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela

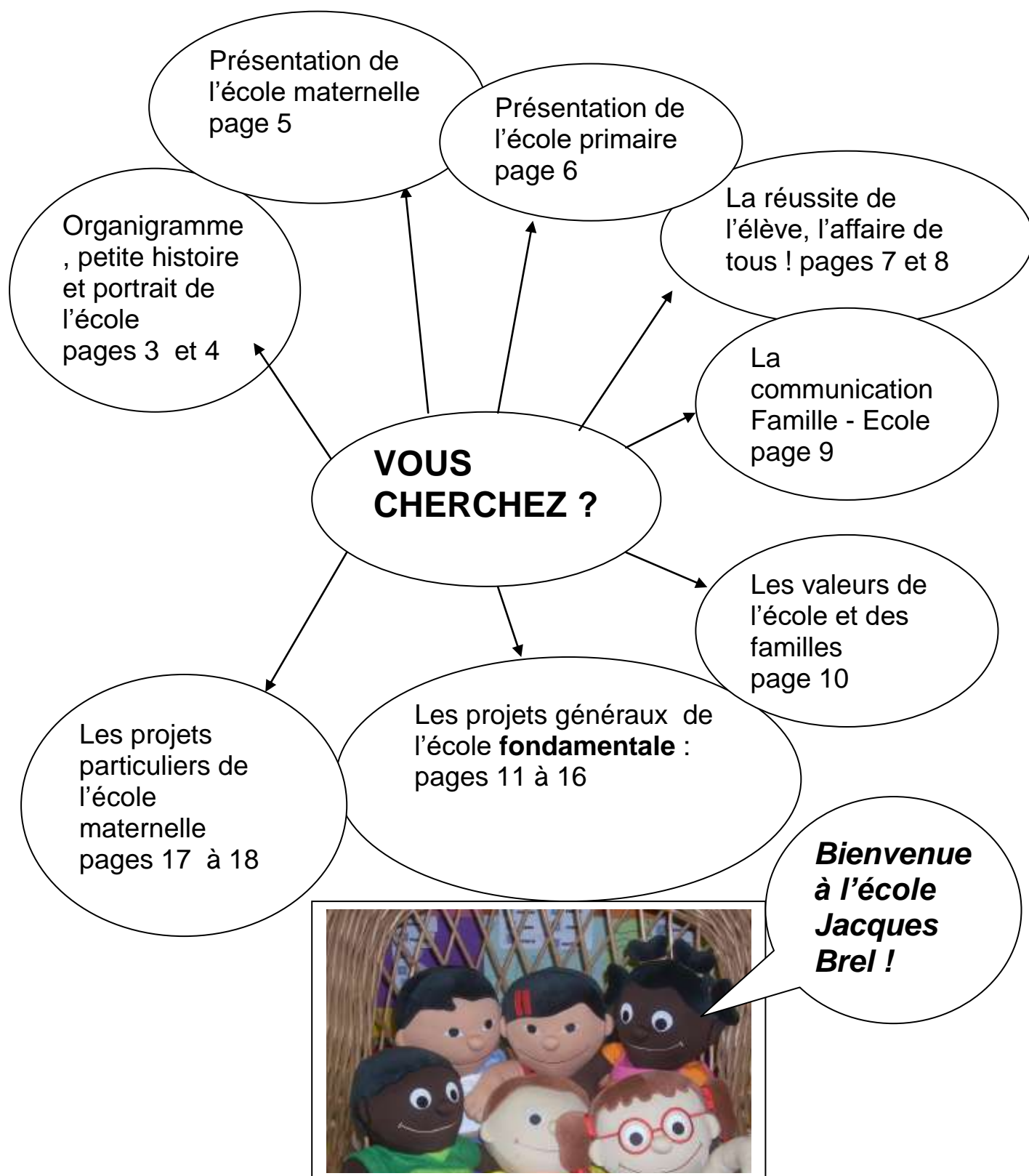
Ce projet d'établissement a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le Conseil de participation. Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement **entend mettre en œuvre** en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires.

Il est évalué périodiquement lors des concertations de l'équipe éducative.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table des matières



L'école fondamentale Jacques Brel , toute une organisation !

1 DIRECTION

SECTION PRIMAIRE

12 titulaires
2 professeurs de gym
2 professeurs de natation
10 professeurs de cours philosophiques
3 professeurs de néerlandais
3 professeurs d'adaptation

+ de
400
enfants

SECTION MATERNELLE

7 titulaires
1 puéricultrice
1 assistante maternelle
2 professeurs d'adaptation
1 psychomotricienne
1 logopède (en M3)

Un conseil des enfants

L'école Jacques Brel , c'est...

Un service A.T.L

10 accueillant(e)s qui occupent le temps libre des enfants et leur responsable
(matin , midi , soir)
(Commune)

Les équipes PMS et PSE :médecin , psychologue infirmière , assistante sociale , psychologue

Un conseil de participation

Des parents « relais » pour traduire les avis

Une amicale des parents

Un soutien scolaire « Master Classe » en dehors des heures de classe.(Commune)

Un « **café des mamans** » animé par deux mamans bénévoles (table de conversation en français)

6 animateurs des ateliers **gratuits D.A.S** après les cours : « Expression »
« Rythme et percussions »
« Bibliothèque »

6 personnes qui veillent à l'hygiène de l'école et la concierge ainsi que les services « Maintenance et patrimoine » de la Commune.

2 gardiens de la prévention pour sécuriser les abords de l'école
(Commune)

3 animateurs des activités socio-culturelles (mercredi après-midi) et leur responsable
(Commune)

Un groupe des « Anciens de l'école »

Je vous invite à découvrir le personnel au complet en images à côté de mon bureau et dans le hall d'entrée en section maternelle .

S. Vanderhaeghen,
directrice de l'école Jacques Brel

Petite histoire

L'école Jacques Brel a soufflé ses 80 bougies en 2013.

Créée en 1933 , elle fait partie des plus anciennes écoles communales de Jette.

Ses bâtiments anciens ont fait/ont l'objet de rénovation et d'extension et offrent aujourd'hui des couloirs et locaux spacieux ainsi qu'un bâtiment réservé à la gymnastique et un autre aux classes de 1^{ère} et 2^{ème} maternelle.

Elle s'est appelée « Ecole 5 », « Ecole Essegheem » et enfin « Ecole Jacques Brel », depuis 1994, en hommage au célèbre chanteur belge qui a fréquenté les locaux quand il était un jeune scout.

Portrait de l'école : L'école Brel , une mosaïque de nationalités, de cultures différentes !

L'école Jacques Brel est principalement composée d'enfants du **quartier** et compte de nombreux frères et sœurs ainsi que cousins et cousines.

Il s'agit d'une école **familiale** où :

- Très vite, tous les membres de l'équipe **sont connus des enfants**.
- Très vite, tous les enfants **sont connus de l'équipe éducative**.

Une « **Amicale des parents** » permet aux parents de prendre connaissance des activités/ projets de l'école, de soumettre leurs avis et questions et de s'impliquer à la réalisation de fêtes et événements dans l'école.

Quelques parents et membres de l'équipe éducative se sont portés « **Personnes Relais** » pour aider les parents (dont le français n'est pas la langue maternelle) dans les démarches liées à l'école et à la scolarité de leur enfant.

Un « **Café des mamans** » est organisé chaque mardi et jeudi matin. Il est animé par deux mamans bénévoles. Il s'agit d'une table de conversation en français qui aborde des sujets variés liés à l'éducation, à la vie quotidienne. Il permet aux mamans de se connaître et de partager , échanger. Elles font un lien avec l'équipe éducative.

Divers **clubs sportifs** (pour adultes et pour enfants) occupent la salle de gymnastique de l'école en soirée et durant les vacances : plus d'infos sur <http://gojette.be/gopr/fr/>

L'école Thys , école de promotion sociale pour adultes , organise des cours de langues et couture dans les locaux de l'école en soirée ou en après-midi.

plus d'infos sur <http://www.prosocbru.be> ou au 02 /421.19.15

L'ECOLE MATERNELLE

Celle-ci est composée d'1 classe d'accueil, de 2 classes de 1^{ère}, de 2 classes de 2^{ème}, de 2 classes de 3^{ème}.

Les 5 classes de 1^{ère} et 2^{ème} sont installées dans un bâtiment à part et communiquent entre elles. Elles ont vue sur un espace central et polyvalent : le forum.

Les élèves sont répartis en classes d'âge. Les élèves changent de titulaire chaque année .

Les classes de 3^{ème} travaillent en collaboration avec les classes de 1^{ère} et 2^{ème} primaire .Elles sont situées les unes à côté des autres dans le bâtiment Esseghem, ce qui favorise la communication au sein du cycle 2.

Les élèves bénéficient de 2 petites cours de récréation dont une propose une plaine de jeux, de sanitaires adaptés, d'un local de gymnastique adapté à leurs besoins et d'un espace dans la bibliothèque leur proposant des livres adaptés à leur âge.



Les 2 cours de récré

Le forum



Une salle de classe



L'ECOLE PRIMAIRE

Celle-ci est composée de 12 classes et 12 enseignants. Les élèves gardent leur titulaire pendant deux années. En 5^{ème} et 6^{ème} primaire, les élèves ont deux titulaires : un pour le français et un autre pour les mathématiques. A certains moments, les classes travaillent en mélangeant les élèves d'un cycle ou plusieurs cycles : ateliers sciences, ateliers créatifs, voyages scolaires,...

Il y a aussi les professeurs des cours spéciaux : professeurs de néerlandais à partir de la 3^{ème} primaire, de gymnastique, de natation (à partir de la 1^{ère} primaire), des cours philosophiques ainsi que les professeurs d'adaptation. (soutien aux enfants)

Les élèves bénéficient de deux cours de récréation et de locaux adaptés : un local informatique, un local projection, un espace bibliothèque appelé « Livre-toi », 1 salle de gymnastique.

Le réfectoire est commun aux enfants de primaire et maternelle. Grands et petits y mangent ensemble.

Les 2 cours de récré



Une salle de classe

La salle de gym

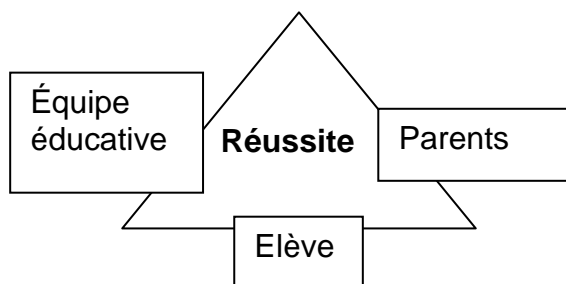


*La bibliothèque
« Livre-toi »*



La réussite de l'élève, l'affaire de tous !

« La réussite scolaire dépend de la motivation de l'élève, du professionnalisme des enseignants et du soutien des parents. »



L'élève

Nous attendons de lui un travail de qualité. Celui-ci est défini dans le règlement d'ordre intérieur.

Apprendre n'est pas toujours facile et exige le souci de bien faire, la capacité à faire des efforts.

L'enfant est aidé dans son « métier d'élève » par les parents et l'équipe éducative.

Les parents

Les parents assurent un **suivi scolaire** en s'intéressant aux activités faites par leur enfant tout en laissant à l'enseignant son rôle pédagogique.

- Pour ce qui est de l'éducation des enfants, l'école a certes un rôle à jouer, par exemple en leur inculquant le respect d'un certain nombre de règles de vie en communauté, mais il est clair **qu'elle ne peut se substituer** aux parents qui gardent la pleine responsabilité en ce domaine.
- Les parents fournissent un **bien-être matériel** aux enfants : tenue propre, correcte et adéquate, matériel en ordre, journaux de classe et bulletins signés , avis complétés et signés , motifs d'absence remis à temps.
- Les parents **participent** à la vie de l'école en entretenant des rapports positifs et constructifs avec les enseignants, en faisant part aux enseignants ou à la direction des soucis ou problèmes éventuels, en assistant aux fêtes, évènements de l'école ainsi qu'aux réunions de parents.

Conseils

N'attendez pas le « bulletin » de votre enfant pour vous faire une idée sur l'état d'avancement de ses apprentissages.

Parcourez régulièrement ses fardes, ses cahiers, ses évaluations ...

• L'équipe des enseignants

Les enseignants sont une trentaine à travailler en équipe.

L'enseignant joue un rôle important dans l'apprentissage. Il adopte certaines valeurs et attitudes au sein de la classe. Pour faire de ses élèves des citoyens, l'enseignant incarne idéalement un comportement, des valeurs et des normes de citoyenneté qui servent d'exemples aux élèves.

Notre priorité est de rendre l'élève « compétent » au mieux de ses capacités.

« Compétent », c'est être capable d'utiliser ses savoirs, savoir-faire, savoir-être pour résoudre une situation **nouvelle**.

Une compétence se construit donc dans la durée de cycle en cycle.

• Les auxiliaires d'éducation (service accueil temps libre)

Elles jouent un rôle affectif et social fort important :

- accueillir chaleureusement les enfants le matin
- rendre le temps de midi le plus agréable possible
- superviser les devoirs lors de l'étude et permettre aux enfants de les réaliser dans un climat propice aux études (école primaire)
- occuper les enfants de manière attrayante et variée après les cours.

Elles constituent un lien entre les enseignants et les parents qui n'ont parfois pas l'occasion de rencontrer les titulaires aux heures normales de rentrée et de sortie des cours.

En maternelle, celles-ci ont un tableau de communication avec les enseignants afin de les informer des événements qui se sont déroulés le matin ou le soir, de la demande d'un parent,...

Le personnel d'accueil fait partie intégrante de l'équipe éducative.

Leur projet d'accueil est développé dans un carnet à part.

Un site internet sur la présentation et l'actualité du service d'accueil Temps libres :
.http://atljette.blogspot.be

• Le personnel d'entretien

La concierge et l'équipe d'entretien ont une responsabilité toute particulière dans le maintien d'une image positive de l'école et assurent hygiène et sécurité dans l'école pour le bien-être de tous. Nous insistons fortement pour que tous et toutes témoignent du respect envers leur travail.

A l'école Jacques Brel, la communication « famille - école » est favorisée par :

En maternelle et primaire :

- Le présentoir « Photos » de l'équipe dans le hall d'entrée.
- L'affichage d'avis, la ligne du temps de l'école dans le hall d'entrée.
- Le carnet de bord de l'école (hall d'entrée) : photos, dessins, témoignages, articles de presse. Il se veut le reflet de la vie des classes et de l'école.
- Les réunions de parents collectives en début d'année, individuelles ensuite.
- La farde d'avis qui sert de « lien » entre l'école et la famille
- Les réunions de « l'Amicale des parents » (créée en 2009)
- Les événements de l'école, moments conviviaux pour se rencontrer tels que : expositions réalisées par les élèves, bal « Halloween », fête annuelle de l'école, portes ouvertes, tables de jeux parents/enfants ...
- L'appel aux parents pour aider, proposer une activité avec l'enseignante
- Les « personnes relais » pour aider les parents qui ne parlent pas le français
- Le « café des mamans » animé par deux mamans bénévoles
- Une permanence de la direction
- La page « Facebook » de l'école qui illustre et informe de la vie de l'école .

En maternelle plus particulièrement :

- Un dossier d'accueil spécialement conçu pour la 1^{ère} maternelle- accueil
- La présentation en images de l'école, des objectifs lors de l'inscription.
- L'accès dans la classe avant et après les cours pour les parents de la section « Accueil ».
- L'accès dans les classes après les cours pour les parents de 1^{ère} et 2^{ème} maternelle.
- En 3^{ème} maternelle, la sortie des enfants est assurée par les titulaires de la classe. Il est donc facile de s'entretenir avec elles chaque jour.
- Le drink de fin d'année accompagné de la remise des travaux et présentation des titulaires de l'année suivante.
- Le carnet d'évolution de l'enfant communiqué 3x/an aux parents en 3^{ème} maternelle.

En primaire plus particulièrement :

- Le journal de classe qui sert de « lien » entre l'école et la famille
- Les bulletins et fardes d'évaluations
- La remise des prix

Il va de soi que si un problème se pose, si vous avez des inquiétudes, la direction, le titulaire ou les professeurs spéciaux sont à votre écoute en dehors des dates de réunions de parents. Il n'est pas nécessaire d'attendre ...

Un rendez-vous peut être fixé à tout moment via le journal de classe ou farde d'avis.

**La direction tient une permanence 1X/ semaine sans rendez-vous.
(jour communiqué en début d'année)**

Les valeurs que nous privilégions et qui guident nos actions.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »
Françoise Dolto

Le respect de soi, de l'autre, de l'environnement et des règles établies pour « bien vivre ensemble » sont les 4 piliers d'un futur citoyen.

Lors d'un sondage mené , voici les valeurs que l'équipe éducative considère comme prioritaires dans leur action quotidienne auprès des enfants qui lui sont confiés :

- Etre tolérant et respectueux envers tous
- Etre autonome (développer l'autonomie, cela s'apprend !)
- Etre persévérant, développer le sens de « l'effort » pour aller au bout d'une tâche ou surmonter une difficulté. « Apprendre », ce n'est pas toujours facile !
- Etre poli , avoir de « bonnes manières » (premiers pas de la socialisation)

Lors du même sondage, voici les valeurs citées par les parents , valeurs qu'ils trouvent prioritaires dans l'éducation de leurs enfants :

- Etre poli, avoir de « bonnes manières »
- Etre tolérant et respectueux envers tous
- Etre persévérant, « développer » le sens de l'effort
- Avoir la foi religieuse pour les familles croyantes

Les 4 objectifs généraux du décret « Missions prioritaires de l'enseignement »

1 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

« L'homme n'est pas, il se construit. »

Chaque année, l'école rentre des projets (artistiques, culturels, scientifiques) auprès de différents partenaires qui les subventionnent (en tout ou en partie) : « Ma culture a de la classe, Décret Ecole-Culture, Espace enseignement, ... »

Une belle occasion pour les élèves et l'équipe pédagogique de rencontrer des partenaires du monde éducatif, des artistes, des spécialistes... quand le projet est accepté.

Nos projets

- développer un espace « spectacle » pour y présenter des pièces, des récitals, des sketches comme de vrais artistes. (ancienne piscine)
- développer des activités de tutorat : les aînés racontent des histoires aux plus petits, organisent des tables de jeux de société/éducatifs.
- initier aux techniques de mémorisation, de concentration, d'attention via les méthodes de Brain gym, de mind mapping
- apprendre à l'enfant à se connaître dans ses mécanismes d'apprentissages et faire de lui un enfant « acteur de ses apprentissages ».
(connaître ses forces, ses faiblesses)

2 Amener TOUS les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

« L'éducation ne consiste pas à gaver, mais à donner faim. »

Michel Tardy

En primaire, le bulletin vous renseigne sur l'évolution des apprentissages en accord avec les socles de compétences ;

Il y a 4 bulletins par an :

- 2 sont le reflet de la moyenne du travail journalier (automne et printemps)
- 2 sont le reflet des compétences acquises à plus long terme (hiver et été)

Lors des évaluations externes, les compétences sont **certifiées** à 8 ans (fin de l'étape 1) et à 12 ans. (fin de l'étape 2 – obtention du C.E.B)

Afin d'éviter les « ruptures », la continuité des apprentissages est assurée :

- par la remise du matériel et des référents des enfants dans le cycle suivant.
- par l'accueil des enfants par le futur titulaire lors de la journée du changement en « juin ».

- par le prêt de manuels scolaires, choisis dans un souci de continuité.

- par l'organisation d'activités en mélangeant différents groupes d'âges.

- par la présentation d'une animation PMS en 6^{ème} qui informe les élèves des orientations scolaires en secondaire et répond à leurs questions.

- par l'organisation d'une réunion « Inscriptions dans le secondaire » en collaboration avec Intervalle asbl afin d'informer les parents et élèves des procédures et l'accompagnement dans celles-ci.

- par la constitution du dossier pédagogique de l'élève et le passage de celui-ci au collègue suivant.

- par l'organisation de conseils de cycle permettant aux enseignants de faire le point sur le cursus scolaire de l'enfant

- par les concertations , formations obligatoires et volontaires de l'équipe éducative (par cycles ou collectives) qui favorisent le travail en équipes, condition indispensable à la cohérence des pratiques .

L'année complémentaire

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire (maintien en 3^{ème} maternelle ou année complémentaire en primaire) , la spécificité du cas de l'enfant sera analysée lors des conseils de cycle .Des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place pour autant que les difficultés relèvent de nos compétences. (différenciation).

Un dossier de soutien est alors ouvert.

Celui-ci contient les constats, les objectifs et les pistes d'aide proposées par l'école en collaboration avec le P.M.S , P.S.E. et éventuels autres intervenants .

Le projet d'intégration

En collaboration avec l'équipe éducative , les parents , l'école d'enseignement spécialisé et le centre PMS , au cas par cas , le projet d'intégration est proposé pour les élèves en difficulté dans une branche . L'encadrement octroyé et objectifs ciblés sont rédigés dans le protocole . 3 rencontres annuelles entres tous les partenaires permettent d'évaluer le projet .

Cas d'enfants malades , accidentés de longue durée.

Avec accord des parents , l'asbl Take off permet à l'enfant de rester en contact avec sa classe via l'installation gratuite d'une connexion internet permettant de suivre la vie de la classe en direct. En savoir plus ? consulter le site <http://www.takeoff-asbl.be/>

Nos projets

PROJET « SANTE »

« *Un esprit sain dans un corps sain* »

Juvénal – 1^{er} siècle après J-C

Celui-ci sera axé sur tous les aspects de la santé au sens large :

« **Bien dans son corps , bien dans sa tête , bien avec les autres** » .

Nous organisons les collations « Santé » de la 1^{ère} maternelle à la 2^{ème} primaire
Celle-ci ne remplace aucunement le 1^{er} repas important de la journée :
le petit déjeuner.

Les collations « Santé » visent des objectifs pédagogiques et des compétences transversales. Un avis est communiqué en début d'année et les frais annoncés en fin d'année. Une participation financière est réclamée à prix coûtant.

L'école bénéficie de subventions fédérales pour le projet « Fruits à l'école ».

Des fruits sont livrés gratuitement à l'école 1X par semaine **au cycle 2**.

A partir de la 3^{ème} primaire , l'action « 1 fruit / semaine » est organisée.

Un fruit varié par semaine est distribué à la récréation.

Un avis est communiqué en début d'année et les frais annoncés en fin d'année.

Une participation financière est réclamée à prix coûtant.



3 Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

« *Eduquer, c'est apprendre à un enfant à devenir libre dans sa pensée et citoyen dans ses comportements.* » Christian Lalière

L'école forme une communauté où des règles permettent de « bien vivre » ensemble.

Nos projets

-- Développement des techniques de résolution de conflits par la médiation.

- Aménagement d'une ludothèque (ancienne piscine) et organisation de séances de jeux éducatifs et de coopération. (participation demandée à prix coûtant)

- Aménagement de la cour de récréation (primaire) en remettant à l'honneur les jeux traditionnels : marelles, jeux d'adresse...

- ACTIONS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Tri des déchets et installation d'une compostière gérée par les enfants « Eco-ambassadeurs », collecte des piles, économie d'énergie, économie de l'eau ...
- Participation de l'école au projet de « quartier durable » en collaboration avec le comité de quartier Magritte et l'Abordage. Projet de verdurisation dans l'école.
- Elaboration du plan de déplacement scolaire favorisant les déplacements à pied, en transports en commun quand l'encadrement de ceux-ci est renforcé par du personnel + participation à la semaine de la mobilité où chaque cycle se déplacera dans le quartier, la Commune, Bruxelles-Ville en mettant à l'honneur les patrimoines vert, artistique, historique et architectural...
- Création d'un parcours « Usagers de la voie publique » au sein de l'école pour les cycles 1 et 2 et obtention d'un permis « piéton » (Espace ludique avec rues, croisements, ronds-points initiant aux déplacements en toute sécurité et au respect des panneaux de sécurité routière)
- Aménagement des abords de l'école maternelle (lors de la rénovation du croisement Loossens-Delhatouwer) pour assurer une meilleure visibilité de l'école. (Totems réalisés en collaboration avec Bruxelles – Mobilité et le Festival de l'enfance)
-
- Correspondance en 2 classes de 3^{ème} primaire et une école du Benin (proche de Cotonou) avec comme fil conducteur : le martinet (oiseau migrateur) suite aux nichoirs installés dans la tour de l'école.

4 Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

"... Il est important qu'un enfant sache comprendre la nature des choses, devienne capable de faire un raisonnement, d'apprendre à vérifier et discuter une hypothèse, autrement dit de résister à toute forme d'éducation qui serait un endoctrinement..." »

Georges Charpak

Depuis septembre 2010, l'école bénéficie d'un soutien de la Communauté française dans le cadre de l'encadrement différencié : enseignants en plus pour encadrer les enfants et moyens supplémentaires pour développer des projets pédagogiques.

Le projet général des actions menées via l'encadrement différencié est présenté, évalué, ajusté chaque année au conseil de participation (P.G.A.E.D).

Notre priorité est la connaissance de la langue française orale et écrite.

Sans celle-ci, l'enfant ne peut communiquer, ni s'épanouir au sein de la classe.

Les compétences en lire / écrire sont des compétences nécessaires dans les autres domaines : histoire, géographie, résolution de problèmes en mathématiques, lecture de consignes.

Le projet d'encadrement différencié porte principalement sur cet axe.

Nos projets

- organiser des séances quotidiennes en « groupes de besoins » chaque matin en 1^{ère} primaire en langage, lecture, notions mathématiques et grapho-motricité.
- organiser des séances quotidiennes en « groupes de besoins » aux cycles 2 et 3 : ateliers de technique de lecture.

Ces groupes de besoins/ dépassement sont constitués sur base d'une évaluation diagnostique en début d'année et revus en cours d'apprentissage.

-Aménager un espace « centre documentaire » dans la bibliothèque (en cours) avec initiation aux techniques de recherche pour se documenter, préparer un exposé.

-Mettre en place une radio interne (développer l'expression orale, la technologie)

-Aménager un espace « Je viens d'arriver... » pour accueillir les primo-arrivants et obtention d'un passeport « Langue » .

Les élèves primo-arrivants pris en charge dans le cours découvrent le quartier, la Commune et les habitudes quotidiennes en Belgique (traditions et folklore, coutumes, gastronomie).

-Organiser des sorties à caractère culturel . sportif

Des sorties rythment l'année scolaire :

visite de la bibliothèque communale, visites à la ferme des enfants, animations au parc de circulation, visites d'expositions et de musées, spectacles de théâtre , séances de cinéma, lundi du patrimoine (gratuit) , classes du patrimoine (gratuit) , ...

Chaque année, le rapport d'activités liste les activités vécues au sein des classes avec des partenaires au sein ou hors des murs de l'école.

Chez les plus petits , les activités ont pour objectif de découvrir l' environnement proche : visite des commerçants, découverte du petit patrimoine jettois, du parc,...

Nous privilégions les **initiatives locales** qui réduisent les frais de transport et font connaître la vie culturelle de la Commune ou communes voisines.

-Organiser des classes de dépaysement /activités extérieures pour apprendre sur le terrain et ensemble !

Chaque année, les classes de 3^{ème} maternelle ou du primaire partent en classes vertes.

C'est l'occasion pour l'enfant de vivre en groupe tout en découvrant un autre milieu.

C'est l'occasion aussi de développer des connaissances car de nombreuses activités sont abordées **avant, pendant (sur le terrain) et après le séjour.**

Ces activités s'inscrivent **dans le cadre des compétences à acquérir (relationnelles et disciplinaires) et sont donc obligatoires.**

-Alimenter la « Caisse solidarité »

Chaque année , diverses actions permettent de constituer une caisse « Solidarité » .

Celle-ci permet d'aider des familles car en aucun cas , un enfant ne doit être privé de sorties culturelles , de classes vertes pour des raisons financières.

Les mécanismes de solidarité et frais réclamés sont discutés au conseil de participation.

Les objectifs particuliers de l'enseignement maternel et nos actions concrètes

Il n'y a qu'une façon d'apprendre, c'est par l'action.

Paulo Coelho

Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi.

Nos projets

- Organiser des ateliers créatifs un après-midi par semaine :
dessins , peintures , collages , modelages , sculptures
- Encourager la participation des parents en classe (accompagner tout simplement ou proposer une recette du pays d'origine, parler du hobby , du métier)
- Aménager une vitrine de communication pour les parents : chaque classe y annonce le sujet / projet en cours ainsi que la réalisation de travaux d'élèves
(selon le budget « Mobilier » accordé par la Commune)

Développer la socialisation

Nos projets

- Instaurer le tableau des humeurs, permettant aux enfants d'exprimer leurs émotions à l'aide d'un support.
- Développer des techniques de résolution de conflits par la médiation.

Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs

Nos projets

- En cours : aménager un « Espace papillons et autres » : semis de plantes mellifères , création d'un coin aux aromates , installation d'abris à papillons, coccinelles , hôtel à insectes , nichoirs , compostière. Découvrir le monde du vivant et le respecter.
- Développer les activités physiques adaptées à chaque âge avec obtention d'un brevet.
- Communiquer aux familles les répertoires des mots appris (augmenter le vocabulaire), de chansons et comptines pour que le lien soit fait entre la maison et l'école.

Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

En 3^{ème} maternelle , les parents reçoivent 3X/an un carnet d'évolution des apprentissages de leur enfant . Conseils sont donnés si des difficultés sont constatées.

Au cycle 1 : un carnet d'évolution des habilités de l'enfant est communiqué 3x par an aux parents . Il porte sur l'autonomie , la socialisation , le langage , les développement cognitifs et psychomoteurs de l'enfant. Conseils sont donnés si des difficultés sont constatées.

Nos projets

- Des séances quotidiennes en « groupes de besoins » chaque matin dès la 2^{ème} maternelle.

Ces groupes seraient constitués sur base d'une évaluation diagnostique en début d'année et évolueraient au fur et à mesure des apprentissages.

-Des réunions d'informations et de présentation de toute l'équipe éducative : le P.M.S, LE P.S.E, la logopède , les titulaires pour les parents de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle .

Ces réunions visant à camper les enjeux , objectifs de l'école maternelle.

Elles donnent des pistes d'activités propices au bon développement de l'enfant.

Ce projet d'établissement s'inscrit dans le cadre :

-du *Projet Educatif* et du *Projet Pédagogique* du réseau de l'enseignement officiel subventionné et de la Commune de Jette.

-du Décret « *Missions* » définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental

- du décret « Ecole de la réussite »

- du décret Citoyenneté

Construit par :
L'équipe éducative
et la direction

Approuvé par :
Le Conseil de Participation
en date du 05/06/2016

Le présent projet d'établissement prend effet en date du 01/09/2016.

